



**PARTENARIATS ET
AVANTAGES ADHÉRENTS**

CORHOFI

VOTRE PARTENAIRE FINANCEMENT



PLUS FORTS, ENSEMBLE.

La CAPEB annonce la signature d'une convention de collaboration avec CORHOFI, spécialiste du financement de biens d'équipement et d'actifs technologiques. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté constante de la CAPEB de soutenir les petites entreprises artisanales du bâtiment face aux enjeux économiques, d'investissement et de modernisation auxquels elles sont confrontées.

En collaboration avec



CORHOFI

QUELLES SOLUTIONS DE FINANCEMENT SONT PROPOSÉES ?



FINANCEMENT DE NOUVEAUX MATÉRIELS NEUFS OU D'OCCASION.

Engins, outils motorisés et portatifs, véhicules et remorques, bungalows, infrastructures et logistique de chantier, numérique et outils de gestion (ordinateurs, tablettes, smartphones, logiciels)... Cette liste est non-exhaustive, n'hésitez pas à solliciter CORHOFI.

Pas d'avance de TVA et votre capacité d'emprunt et d'endettement est préservée vis-à-vis de vos banques.



SOLUTION DE RACHAT D'ACTIFS POUR UN APPORT IMMÉDIAT DE TRÉSORERIE.

Vous cédez la propriété de matériels, tout en continuant à les utiliser via un contrat de financement mis en place, devenant ainsi locataire.

Vous bénéficiez alors d'un apport immédiat de trésorerie sans peser sur l'équilibre financier de votre entreprise.

POUR QUI ?



POUR TOUTES LES ENTREPRISES : Pour les créations récentes, les activités en croissance, les entreprises en crise de croissance, retournement comme en reprise d'activité... y compris les entreprises qui sont exclues du système bancaire (problématique de dette, incidents de paiement, fonds propres insuffisants ou négatifs ou perte d'exploitation récurrente 2 années de suite...).

POUR QUOI ?



POUR DES BESOINS D'ACQUISITION OU DE RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS, DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET VEHICULES



POUR REPRENDRE A DES BESOINS EN TRÉSORERIE

pour faire face à des délais de paiement ou de la saisonnalité, acheter du stock ou anticiper une impasse de trésorerie par exemple.



POUR DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

sans impacter les capacités de remboursement.

LES AVANTAGES DE CORHOFI

Avec un accompagnement personnalisé pour chaque projet, **CORHOFI répond en 48h pour les dossiers de moins de 100 000 €.**

€ **MONTANT** : à partir de 1 500 € HT jusqu'à plusieurs millions d'euros selon les dossiers.

📅 **DURÉE** : De 12 à 60 mois.

👍 **TAUX D'ACCEPTATION ÉLEVÉ** : quel que soit le contexte financier de l'entreprise : création, reprise, développement...



BON À SAVOIR

Financements compatibles avec certaines subventions selon les Caisses Régionales.

Comment contacter CORHOFI ? :

RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CAPEB, SUR [CORHOIFI.COM](https://corhoifi.com) 🖱️ OU À L'ADRESSE CAPEB@CORHOIFI.COM 🖱️